

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
COMMUNE DE SAESSOLSHEIM



Mairie

Tél : 03 88 70 57 19

@/ : mairie.saesso@wanadoo.fr



LA VIE DU VILLAGE

Janvier-février

Agir ou réagir.

Depuis quelques années, nous vivons dans un monde de plus en plus incertain, à l'instabilité chronique. Cette perception est accentuée par la guerre menée par la Russie à l'Ukraine, aux portes de l'Europe. Perturbé sur le plan sanitaire, incertain sur le plan économique, tendu sur le plan social, belliqueux sur le plan géopolitique, bouleversé sur le plan climatique, ce monde, en reprenant les mots des anciens, ne présage rien de bon. Les crises s'accumulent, une à une, comme on enfile des perles dans un collier et on peut légitimement se poser la question comment cela évoluera ou quelle en sera l'issue.

Cette situation anxiogène, - elle fait peur- favorise le repli sur soi, car elle concentre beaucoup d'interrogations et engendre la méfiance au quotidien jusqu'à nous faire douter de tout, surtout de l'avenir.

Pour y faire face, il faut agir ; il nous a d'ailleurs fallu résister pour faire face à la crise sanitaire que personne n'avait vu venir. Ensemble, nous avons été résilients, soutenus par 'le quoi qu'il en coûte' du gouvernement. Désormais, nous sommes déjà plus loin, à une étape nouvelle où nous devons économiser drastiquement l'énergie fossile ou renouvelable, réduire nos déplacements, vivre de façon un peu moins aisée : le nouveau maître mot est la sobriété, col roulé et 19° en sus pour cet hiver !

A l'exception des hausses démesurées des produits de consommation et de l'énergie, où elle ne s'applique pas, cette sobriété est l'argumentaire principal pour préparer la prochaine étape restrictive : le délestage électrique.

C'est bien la fin de l'abondance mais faut-il réellement s'en offusquer ?

Il faudra sûrement faire un pas supplémentaire, mais en arrière, pour éviter de se heurter dans le mur des conséquences du changement climatique. A tous les niveaux, les voyants sont au rouge puisque la température moyenne de la planète va certainement dépasser +2°C, avec toutes les conséquences déjà perceptibles sur la biodiversité, sur notre art de vivre, de produire, de consommer, de se déplacer.

L'été sec et caniculaire a laissé des traces à tel point que les pouvoirs publics nous imposent, par anticipation, de nouvelles mesures de protection de la population. La réserve civile communale doit voir le jour dans le même agenda que l'élaboration du plan communal de sauvegarde. La nomination d'un référent incendie accompagne cette obligation. A un niveau supra communal, le plan intercommunal de sauvegarde devra lui aussi être créé pour coordonner les actions communales en cas de gros sinistre communal ou territorial.

La transition énergétique va s'accélérer et pour se faire, l'Etat doit laisser plus de souplesse dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Par exemple, la demande de pose de panneaux solaires doit être simplifiée et mieux acceptée par les services des Architectes des

Bâtiments de France. A raison, en collaboration avec les centrales villageoises du Pays de Saverne, nous étudions la possibilité de poser des panneaux solaires sur les toits de l'atelier municipal, de la salle et du groupe scolaire.

La loi Climat et Résilience mettra un frein à l'étalement urbain afin de stopper l'imperméabilisation des terres. Cette mesure déjà planifiée est compréhensible sur le fond mais sa mise en œuvre, notamment pour une relocalisation des entreprises expatriées s'avère des plus complexes. Localement, le droit à la construction sera fortement impacté.

Face à ces évolutions et à celles à craindre, où tout va trop vite, la commune est un échelon sur lequel s'appuient, et cela de plus en plus, les services de l'Etat afin de faire face au mieux à toutes les situations nouvelles.

Les instructions pour les possibles coupures de courant électrique nous sont déjà parvenues. Ensemble, avec l'appui de la cellule de crise, nous ferons le nécessaire pour informer, expliquer, accompagner ces coupures qui sont possibles pour la fin du mois de janvier. Les patients à haut risque vital doivent faire un signalement auprès de l'agence régionale de santé.

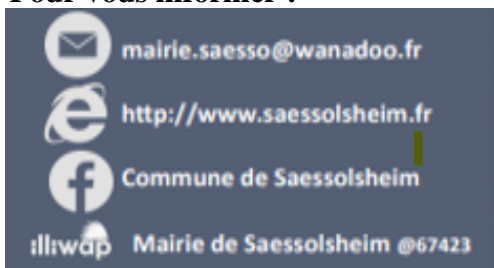
Là aussi, nous saurons réagir afin d'en atténuer les effets. Je sais que je pourrai à nouveau compter sur vous, sur l'esprit de solidarité qui vous anime lorsque la situation le demande. La solidarité est aussi un devoir social et conforte le lien d'appartenance à notre village, à notre communauté de communes, à notre bassin de vie. Rien que cet objectif doit nous guider à entamer cette année 2023 avec l'espoir de voir les choses s'améliorer. Il nous faudra de l'énergie, beaucoup d'énergie positive pour passer tous ces nouveaux caps, mais heureusement cette énergie humaine est gratuite !

Fort de nos nouvelles résolutions, je vous souhaite une bonne année 2023.

Et pour bien commencer, voici les **prochains rendez-vous** :

- **Chantier participatif pour tous** : Plantation de haies le 7 janvier dès 8h45 au 12 rue du Châtelet : contact Julien Scharsch au 06 74 65 32 25
- **Concert** de jazz par Pierre Jacob, orgue et Fabrice Ley, saxophone le dimanche 8 janvier à 16h30 à l'église Saint Jean-Baptiste
- **Section locale du don du sang** : Collecte à la salle le 11 janvier de 17h00 à 20 h00
- **Rencontre**- associations et conseil municipal -le vendredi 13 janvier à 20h00
- **Recensement de la population** du 19 janvier au 18 février 2023
- **Opération 2022** 1 enfant/ 1 arbre (sur invitation)le 22 janvier 2023
- **Fête des seniors** le samedi 28 janvier 2023 à 12h00 à la salle
- **Réunion du Bureau** de l'association foncière le lundi 30 janvier 2023 à 20h00
- **Représentations théâtrales** : les 4 et 11 février à 20h15 et les 5 et 12 février à 15h00 : réservations au 06 31 90 14 94 ou au 03 88 71 90 35

Pour vous informer :



Permanence du secrétariat de mairie :

Tous les lundis de 16h00 à 19h00 :
Tél/03 88 70 57 19

Permanence du maire :

Tous les lundis de 18h à 20 h ou sur RDV :
Tél/ 06 98 51 33 36

Votre Maire Dominique MULLER